



APPEL A CANDIDATURES

Technicien.ne Ecologie et Education à l'Environnement et au Développement durable à la Délégation territoriale de l'Oyapock (17 agents)

Créé en février 2007, le Parc amazonien de Guyane (PAG) a pour mission de protéger la nature, de valoriser les cultures traditionnelles et d'organiser avec ses partenaires un développement économique local adapté aux modes de vie des populations. En plus des missions classiquement dévolues aux Parcs nationaux, l'établissement public du PAG s'est vu confier certaines missions spécifiques (article L331-15-5 du Code de l'environnement) parmi lesquelles : « *de contribuer au développement des communautés d'habitants qui tirent traditionnellement leurs moyens de subsistance de la forêt, en prenant en compte leur mode de vie traditionnel* » et « *de participer à un ensemble de réalisations et d'améliorations d'ordre social, économique et culturel dans le cadre du projet de développement durable défini par la charte du Parc national* ».

Le Parc amazonien de Guyane inscrit ses activités dans le cadre de sa charte approuvée le 28 octobre 2013 par décret. Dans le champ de l'écologie, ses actions entrent également en cohérence avec la stratégie scientifique 2018-2028 validée par le Conseil scientifique du parc. Outre le volet acquisition de connaissances sur la biodiversité (inventaires des habitats sous-prospectés ou remarquables, suivi d'espèces à enjeux...), le PAG souhaite poursuivre son investissement dans le suivi des usages liés aux ressources naturelles et s'investir de façon plus forte dans la définition, avec les habitants, de mesures de gestion adaptées (co-construction de mesures de gestion, gouvernance...).

Par ailleurs, dans le cadre de son programme d'éducation à l'environnement (EEDD), le Parc amazonien de Guyane souhaite renforcer son travail d'animation et de sensibilisation sur la délégation de l'Oyapock. Sur la commune de Camopi, la problématique des déchets reste prégnante pour les habitants, ainsi que celle de la gestion des ressources naturelles et de l'accompagnement aux nouveaux modes de consommation.

ésidence administrative : Camopi bourg (Délégation territoriale de l'Oyapock)

Statut : Poste de catégorie B (diplôme minimum bac ou équivalent) **ouvert aux contractuels**.

Contrat d'une durée de 12 mois, susceptible de prolongation ou reconduction (conclu sous article L332-6 du Code général de la fonction publique, en référence à l'article 6 quater de la Loi 84-16).

Salaires relevant des lignes de gestion internes du PAG et des dispositions du Quasi-statut de l'environnement (Décret 2016-1697 et textes afférents). Majoration Outre-mer. Fourniture tous matériels et moyens utiles (dont véhicules de service).

Logement sur place envisageable, à confirmer (partagé). Acheminement sur place et 1 retour par mois sur le littoral (pour travail avec équipes du siège) pris en charge.

Missions :

➤ **Activités dans le domaine de l'écologie (70 % du temps de travail) :**

Sous l'autorité du chef de délégation et en lien fonctionnel étroit avec le Service patrimoines naturels et culturels (en particulier la Responsable Scientifique et le Chargé de mission APA/Gestion des ressources naturelles), le/la technicien.ne assure le suivi et la mise en œuvre de l'ensemble des actions relatives aux ressources naturelles et à la biodiversité sur le territoire de la délégation. Plus spécifiquement, il/elle :

- Coordonne et participe à la mise en œuvre et au suivi des mesures de gestion des ressources naturelles co-construites en lien étroit avec les habitants (faune, ressource bois, arouman etc). Il.elle veille à la mise en place d'une gouvernance partagée de ces actions.
- Programmation, préparation, organisation et mise en œuvre des protocoles d'inventaire, de suivi concernant le territoire de la délégation (IKA, STOC, suivi Loutres/tapirs...), en lien fonctionnel étroit avec la Responsable Scientifique.
- Anime la collecte des informations et des données sur les espèces (en particulier des ressources cynégétiques et halieutiques), les habitats naturels et les sites ; coordonne et met en œuvre des expérimentations et des enquêtes.
- Participe (selon besoins et disponibilité) à la mise en œuvre d'actions conduites dans le cadre de programmes d'étude ou de recherche avec des partenaires ainsi qu'à (selon profil) des expertises techniques.

Polyvalent, il/elle est autonome dans la mise en œuvre des missions qui lui sont confiées.

A la demande du chef de délégation territoriale, il/elle assure des fonctions d'encadrement intermédiaire.

Il/elle est amené.e à organiser des ateliers participatifs et à animer des démarches de concertation auprès des communautés d'habitants.

Il/elle est amené.e à accompagner ou à organiser (chef de mission), seul ou sous l'autorité du chef de délégation, des missions de terrain.

➤ **Activités dans le champ de l'EEDD (30 % du temps de travail) :**

Sous l'autorité du chef de délégation, en lien fonctionnel avec la Chargée de mission EEED, le/la technicien(ne) écologie/EEDD aura pour mission :

- Encadrement chaque année du/de la VSC EEED de la délégation ;
- Mise en place de programmes d'animation ou de projets en EEED, y compris en mobilisant des partenaires et des sachants des communautés ;
- Mise en place d'actions de restitution ou de valorisation des savoirs et savoir-faire locaux liés à la gouvernance et à la gestion des ressources naturelles ;
- Contribution à l'organisation de manifestations sur la commune de Camopi à destination du grand public ;
- Contribution à la conception et à la réalisation d'animations ;
- Contribution à la conception, mise à jour, suivi et diffusion d'outils pédagogiques et de supports divers.

Il/elle entretient un dialogue attentif avec les populations locales et les usagers du Parc pour remplir ses missions d'animation, d'information et de sensibilisation.

Le ou la technicien.ne Ecologie et Education à l'Environnement et au Développement Durable **peut être amené.e à assurer de façon ponctuelle l'intérim du Chef de la Délégation.**

Compétences :

- Idéalement, niveau BTS GPN attendu,
- Connaissance en matière d'écologie et de démarche scientifique,
- Connaissance appréciée du territoire et des cultures du Sud de la Guyane, ou de territoires équivalents,
- Compétences naturalistes appréciées,
- Connaissance des concepts, méthodes et outils de l'EEDD appréciée,
- Expérience en termes d'animation / concertation appréciée,
- Maîtrise de l'outil informatique (bureautique, internet...),
- Pratique des outils cartographiques (ArcGis, Qgis ...) appréciée

Capacités :

- Autonomie, responsabilité, polyvalence, rigueur, sens de l'organisation et des priorités
- Capacité à travailler en équipe et à animer une équipe.
- Capacité à vivre et travailler en site isolé et aptitude physique à évoluer et à séjourner en milieu équatorial (déplacements aériens, fluviaux et nuitées en hamac).

Ecoute et dialogue, bon relationnel dans un dialogue territorial et avec le milieu de la recherche scientifique

Prise de poste : à partir du 1^{er} janvier 2024

Date limite de candidature : 25 novembre 2023

Afin de tenir compte du contexte particulier du Parc amazonien de Guyane, la procédure de recrutement prévoit une pré-sélection des candidatures et un entretien avec un jury.

<p><i>Les candidatures (lettre de motivation et curriculum vitae) sont à adresser à l'attention de :</i></p> <p>M. Pascal VARDON, Directeur du Parc amazonien de Guyane, 1 rue de la Canne à sucre 97354 Rémire Montjoly</p>
<p><i>Les candidatures sont à envoyer principalement par courriel à : Françoise LEMAITRE, responsable des ressources Humaines - recrutements@guyane-parcnational.fr</i></p> <p>Renseignements :</p> <p>Jammes PANAPUY, chef de la délégation territoriale de l'Oyapock / jammes.panapuy@guyane-parcnational.fr</p> <p>Julien CAMBOU, chef du service Patrimoines naturels et culturels / julien.cambou@guyane-parcnational.fr</p>